Lyon : le prévenu était irrité par les policiers « français et chrétiens »

06/08/2021 à 11h14



Il avait demandé un renvoi pour préparer sa défense. Un prévenu de 31 ans a été condamné par le tribunal de Lyon, vendredi, en comparution immédiate, à quatre mois de prison ferme et à quatre mois assortis d'un sursis probatoire de deux ans, pour des outrages contre cinq policiers.

[…]

Les insultes ont été proférées le jour de son interpellation, le 19 juin, dans le quartier de la Part-Dieu (Lyon 3e). **Le trentenaire a récidivé le lendemain, au cours de son audition. Il va indiquer qu'il a « le droit de ne pas parler aux Français qui sont des violeurs** », rapporte l'avocate d'une policière, qui s'est constituée partie civile et à qui il devra verser 150 € de dommages et intérêts.

« Il a fait état à plusieurs reprises qu'il s'agissait de Français et de chrétiens, complète le ministère public. Ces outrages sont aggravés parce qu'ils sont proférés en raison de la race, de la nation ou de la religion. Ce n'est pas neutre. »

[…]

L’article dans son intégralité sur Le Progrès